



Procès-verbal du Comité Syndical Séance du 11 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze du mois de mars à 18 h 00, se sont réunis à la mairie-annexe de la Madeleine les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Madeleine sous la présidence de Nicolas CRIAUD, Président du Syndicat Intercommunal de la Madeleine, dûment convoqués le 1^{er} mars 2022.

Etaient présents : Nicolas CRIAUD, Claude BODET, Denis LENORMAND, Roger COUE, François FONTAINE, Nicolas AMBROSINI, Caroline LEBEAU, Jean-Claude DENIE, Jean-Noël DESBOIS, Robin BERCEGEAY.

Était également présent : Gaëlle ESTAY, Thomas LEMONNIER (responsable administratif et financier du Syndicat)

Était excusée : Catherine RICHOMME

Secrétaire de séance : François FONTAINE

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2021

Le procès-verbal ne suscite aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

1 – Débat d'orientation budgétaire 2022 – Budget principal

Nicolas CRIAUD présente le diaporama définissant les orientations budgétaires 2022.

Slide 4 : Orientations budgétaires 2022 – Section de fonctionnement / Recettes

François FONTAINE remarque une baisse de 15 K€ du remboursement de l'assurance lié au sinistre place l'Abbé Loiseau entre la présentation en commission travaux et la présentation du DOB. Thomas LEMONNIER indique que l'assureur a scindé ce remboursement entre le SIVOM de la Madeleine et la Ville de Guérande car deux bâtiments sont communaux, la mairie-annexe et l'église. Jean-Noël DESBOIS souligne qu'il aurait été intéressant d'avoir une projection des participations communales sans ce remboursement exceptionnel car celui-ci est ponctuel, les participations communales devraient donc augmenter en 2023. Denis LENORMAND explique que le financement du Syndicat va être étudié afin que le Syndicat puisse dégager une capacité d'autofinancement. Nicolas CRIAUD indique qu'un rendez-vous va être pris entre Guérande et Saint-Lyphard afin d'évoquer ce sujet.



Slide 5 : Clés de répartition 2022 – Participations communales

Nicolas CRIAUD précise que le recensement de la population n'est pas le même entre les deux Communes. Il s'agit d'un recensement au réel pour la ville de Saint-Lyphard alors qu'il s'agit de statistiques pour Guérande.

Slide 6 : Orientations budgétaires 2022 – Section d'investissement

Monsieur le Président indique le détail des restes à réaliser 2021, il s'agit principalement de travaux de réseaux. Il donne également le détail des talons d'investissement (*envoyé le 14/03 aux élus par courriel*).

Nicolas CRIAUD et Claude BODET font part de leurs volontés d'augmenter fortement les investissements du SIVOM et de pérenniser cet effort. De ce fait, les subventions d'investissement des 2 Communes augmenteront d'environ 120% entre les budgets primitifs 2021 et 2022. Claude BODET souligne qu'une communication commune (Guérande et Saint-Lyphard) sera réalisée sur ces investissements.

Nicolas CRIAUD indique qu'une information sur le SIVOM de la Madeleine sera donnée en fin de Conseil municipal de Guérande. Caroline LEBEAU souhaiterait une plus large diffusion sur les réseaux sociaux des dates des comités syndicaux.

Slide 8 : Plan Pluriannuel d'Investissement

Monsieur le Président souligne l'effort sans précédent en termes d'investissements sur ce mandat, il énumère les investissements « marquants » du précédent mandat et leurs coûts. Nicolas CRIAUD précise que s'il y a des opportunités, d'autres investissements pourront être réalisés comme le terrain synthétique du stade de football mais il faudra se rapprocher de Cap Atlantique et d'autres partenaires pour évaluer les dispositifs financiers ou envisager une mutualisation des achats avec d'autres communes de Cap Atlantique. François FONTAINE ajoute qu'il devra y avoir une réciprocité entre la Madeleine et Guérande si un terrain synthétique devait être réalisé. Denis LENORMAND explique que le Syndicat devra percevoir de grosses subventions pour réaliser d'autres investissements que ceux prévus dans le PPI car sa capacité financière est limitée. Jean-Claude DENIE indique que des devis ont déjà été réalisés pour ces travaux, Monsieur CRIAUD insiste sur le fait que les devis doivent être réalisés par les collectivités car elles sont propriétaires des terrains.



Claude BODET indique que la rénovation énergétique de l'école maternelle est importante car l'école est vieillissante et plus aux normes sur certains points. Il souhaiterait savoir s'il est déjà possible de déposer des demandes de subventions. Nicolas CRIAUD répond que le dossier doit être complet avant de pouvoir réaliser une demande.

Jean-Claude DENIE s'étonne du montant des travaux de voirie prévus en 2026, rue des Dolmens. Nicolas CRIAUD précise qu'il s'agit des grandes masses. Jean-Claude DENIE répond que des travaux étaient déjà prévus au budget primitif 2021 et qu'ils sont désormais reportés en 2026. François FONTAINE précise que des aménagements de sécurité sont toutefois prévus au budget primitif 2022.

Jean-Claude DENIE indique que les travaux des vestiaires du stade de football sont urgents. Nicolas CRIAUD précise qu'il faudra faire des choix et que tous les travaux ne pourront pas être réalisés.

Le Comité Syndical PREND ACTE du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2022.

VOTE : UNANIMITE

2 – Débat d'orientation budgétaire 2022 – Budget annexe vente d'électricité

19 heures : Départ de Monsieur LENORMAND.

Jean-Claude DENIE demande si les panneaux photovoltaïques sont entretenus, Thomas LEMONNIER répond que nous recevons bien une facture annuelle pour l'entretien des panneaux. Il demande également quelle est la date de fin de contrat avec EDF Obligation d'Achat. *Après recherche, le contrat avec EDF OA a une durée de 20 ans, il prendra fin le 27 septembre 2030.*

Le Comité Syndical PREND ACTE du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2022.

VOTE : UNANIMITE

3 – Convention partenariale relative au recouvrement des produits locaux

Cette délibération ne suscite aucun commentaire.

VOTE : UNANIMITE



Monsieur le Président clôt la séance à 19 heures 05

François FONTAINE

Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'François Fontaine', is written over the printed name and title.